

Lettre de licenciement motif de licenciement

Par jennifer86, le 11/06/2016 à 13:28

[smile3]bonjour

est possible de modifier le motif de licenciement pour que cela ne nuisse pas à mon assistante maternelle ?

merci

Jennifer Sampaio Reis

Par P.M., le 11/06/2016 à 16:44

Bonjour,

Vous ne pouvez normalement pas modifier le motif du licenciement après sa notification mais je ne pense pas que la salariée va aller présenter ce document partout puisqu'elle n'y est pas tenue...

D'autre part, cela pourrait vous obliger à la limite à verser des indemnités supplémentaires...

Par jennifer86, le 11/06/2016 à 17:01

merci de votre retour